

- 17



Gouvernement du Québec
Le ministre responsable des Aînés et des Proches aidants

COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

Déposé le : 29/04/2019

No. : CRC-15

Secrétaire : [Signature]

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 19 mars 2019

Monsieur Éric Girard
Ministre des Finances
Ministère des Finances du Québec
12, rue Saint-Louis, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5L3

Monsieur le Ministre,

Par la présente, je souhaiterais solliciter votre collaboration afin que nous puissions travailler de concert à l'amélioration de l'aide fiscale pouvant être apportée aux personnes en perte d'autonomie, aux proches aidants ainsi qu'aux plus démunis financièrement. Concrètement, ceci se traduirait par la révision de divers crédits d'impôt québécois pour les aînés et les proches aidants favorisant le soutien à domicile.

Les objectifs sous-jacents à cette demande visent notamment l'équité entre les personnes, la simplification des crédits, l'amélioration de l'adéquation entre l'aide apportée et les situations de ces personnes, ainsi que l'assurance que les crédits d'impôts remboursent réellement les services reçus.

En ce qui concerne les crédits d'impôt pour aidants naturels, leur révision doit se faire en cohérence avec les orientations de la Politique nationale pour les proches aidants qui est en cours d'élaboration au ministère de la Santé et des Services sociaux et à laquelle vous contribuez.

... 2

Québec
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15^e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7191
Télécopieur : 418 266-7199
www.msss.gouv.qc.ca

Montréal
2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-3604
Télécopieur : 514 873-7488

Par ailleurs, compte tenu des travaux menés par votre ministère sur le Crédit d'impôt pour maintien à domicile d'un aîné (CMD) et les condos-services en résidences privées pour aînés, il m'apparaît opportun que la révision de ce crédit d'impôt constitue la première priorité. Ainsi, les travaux en cours pourraient dorénavant s'inscrire dans une perspective globale et intégrée afin que tout le CMD, et non uniquement le volet des condos-services, bénéficie de cette révision.

Vous pouvez compter sur notre entière collaboration. En ce sens, madame Lyne Jobin, sous-ministre adjointe aux services sociaux, se rendra disponible afin d'échanger avec vous et les membres de votre équipe sur les besoins plus précis que nous pourrions avoir et convenir d'un plan de travail conjoint pour la suite des choses.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre responsable,



Marguerite Blais

c. c. M. Yvan Gendron, MSSS

N/Réf. : 19-MS-02748